

Avis de publicité

CONTRAT D'OCCUPATION DE LA PLATEFORME BOIS ENERGIE DE BANON

Identification de la collectivité

Communauté de Commune du Pays de Banon

Quartier le Pous

04150 Banon

TEL : 04 92 73 29 78

FAX : 04 92 73 32 21

Mail : ccpb.mcaron@orange.fr

Cadre de la consultation

La présente consultation n'est pas soumise au code des marchés publics. Il s'agit d'une mise en concurrence avant attribution d'une autorisation d'occupation du domaine public de la plateforme bois énergie de Banon.

Objet et caractéristiques essentielles de la convention envisagée :

Le Contrat d'occupation du domaine public a pour objet de mettre à disposition par la Collectivité la plateforme bois énergie en vue de son exploitation. Le gestionnaire pourra jouir du bien pour y exercer toute activité commerciale dans les domaines de la valorisation énergétique du bois et des ressources ligneuses d'origine forestière et des industries du bois.

L'exécution du contrat commence à compter de la réception des travaux de construction de la plateforme pour une durée de trois ans, renouvelable pour une période de quatre ans.

L'installation mise à disposition consiste en

- un site aménagé en plateforme, à proximité de la déchèterie et du dépôt d'inertes de Banon. Sont disponibles 1 à 2 ha plus ou moins plats pour la plateforme bois énergie de la collectivité,
- les constructions suivantes :
 - Une clôture grillagée de 2 mètres de hauteur encadrant le terrain,
 - Une surface extérieure goudronnée avec traitement du pluvial, (maximum 4000m²)
 - Un hangar pour l'activité autorisée (maximum 2000 m²),
 - la viabilisation de la zone avec accès au réseau électrique, à l'eau potable, la défense incendie et à l'assainissement non collectif si besoin est.

Les candidats sont libres de présenter leur projet de plateforme en fonction de leurs besoins et dans les limites des fourchettes de dimensions présentées ci-dessus. La procédure de mise en concurrence permettra de définir précisément la construction mise à disposition.

Le futur occupant versera à la collectivité une redevance d'occupation du domaine public, dépendant du montant des aménagements à réaliser sur le site.

Critères d'analyse des candidatures et des offres

Les pièces à produire ainsi que les critères d'analyse des candidatures et des offres sont précisés dans le règlement de consultation.

L'attention des concurrents est attirée sur le fait que toute offre incomplète sera immédiatement écartée.

L'offre devra indiquer le projet du candidat dans l'utilisation de la plateforme bois et les

caractéristiques nécessaires de la plateforme pour réaliser le projet du candidat. La future exploitation de la plateforme devra être décrite précisément avec l'ensemble des acteurs en charge du projet du candidat.

L'attribution du contrat sera effectuée dans les conditions suivantes :

- Après analyse des candidatures et une première analyse des offres, les candidats seront invités à présenter leurs offres en fonction de leur projet au cours d'une audition. La Collectivité peut négocier avec les candidats sur tous les éléments de l'offre.
- La Collectivité choisira ensuite le candidat qui aura remis l'offre économiquement la plus avantageuse et techniquement la plus intéressante par rapport à l'intérêt public du projet porté par la collectivité.

Date limite de remise des offres

Les candidatures devront être remises avant le 14 mars 2011 à 12 h 30.

Visite

Une visite des installations sera organisée par la Collectivité le 21 février 2011 à 14h. Le départ de la visite est prévu des bureaux de la Communauté de communes du pays de Banon jusqu'au site prévisionnel de la plateforme bois en passant par le pont bascule de Banon.

Renseignements complémentaires et retrait des dossiers auprès de :

Madame la Présidente, Brigitte REYNAUD
représentée par Matthieu CARON, chargé de missions
C.C. du pays de Banon
quartier le Pous - 04150 Banon
tél. : 04 92 73 29 78 ; fax : 04 92 73 32 21 ; mail : ccpb.mcaron@orange.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Marseille
22,24 rue Breteuil
13006 Marseille

greffe.ta-marseille@juradm.fr

Tèl : 04 91 13 48 13

Fax : 04 91 81 13 87

<http://marseille.tribunal-administratif.fr/ta-caa/>